

N° 2022-155

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 21 DECEMBRE 2022**

N° 2022/155
Décision budgétaire modificative n°3 BUDGET ANNEXE OM

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 06 décembre pour la session ordinaire du mercredi 21 décembre 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le vingt et un à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	5
Absents :	3

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François Etienne représenté par Mr POIROT Michel	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René représenté par Mme TORTISSIER Virginie
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	JEUDY Jean-Luc	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	RIBAUD Alain	DAVOT Jean-Louis
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	DAGUE Alain
LAPARRA Isabelle		

Absent(e)s : Mme DUPETY Sandra, Mr MANGE François et Mr FORMET Arnaud excusés

Pouvoirs: Mr SARRE Vincent donne pouvoir à Mr PY Julien

Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr PINOT Régis

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mr MAIRE Françoise

Mr MOUGENOT Guy donne pouvoir à Mr GROSJEAN Thierry

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire Annexe OM n°3 de l'exercice 2022, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé d'effectuer l'opération comptable suivante, afin d'augmenter le compte 627 pour les frais bancaires pour un montant de 210.00 €.

Dans le détail les modifications concernent :

Opération effectuée : virement de crédit de 210.00 € du compte 022 dépenses imprévues au profil du compte 627 Frais bancaires.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 627 : Services bancaires et assimil		210.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		210.00 €
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)	210.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	210.00 €	

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 du budget annexe OM, exercice 2022 mentionné dans le tableau ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

V. P. Heymann

Handwritten signature

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-156

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 21 DECEMBRE 2022**

N° 2022/156

**Décision budgétaire modificative n°1 BUDGET ANNEXE
ZA FAUCOGNEY**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 06 décembre pour la session ordinaire du mercredi 21 décembre 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le vingt et un à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	5
Absents :	3

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François Etienne représenté par Mr POIROT Michel	VERBAERE Ludovic	DEMANGE René représenté par Mme TORTISSIER Virginie
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	OUDOT Francis
PY Julien	JEUDY Jean-Luc	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	BRICE Jean Marie	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MAUFFREY Gérard	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
VUILLEMARD Catherine	RIBAUD Alain	DAVOT Jean-Louis
PERNOT Jean Marie	GRANDJEAN Michel	DAGUE Alain
LAPARRA Isabelle		

Absent(e)s : Mme DUPETY Sandra, Mr MANGE François et Mr FORMET Arnaud excusés

Pouvoirs: Mr SARRE Vincent donne pouvoir à Mr PY Julien

Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr PINOT Régis

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mr MAIRE Françoise

Mr MOUGENOT Guy donne pouvoir à Mr GROSJEAN Thierry

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire Annexe ZA FAUCOGNEY n°1 de l'exercice 2022, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé d'effectuer l'opération comptable suivante, afin d'augmenter les comptes pour les écritures de stock pour un montant de 26 900.00 €.

Dans le détail les modifications concernent :

Opération effectuée : virement de crédit de 26 900.00 €.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement section investissement		26 900.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		26 900.00 €
D 3555 : Terrains aménagés		26 900.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		26 900.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct		26 900.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		26 900.00 €
R 71355 : Var.stocks produits(terrains)		26 900.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section		26 900.00 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe ZA FAUCOGNEY, exercice 2022 mentionné dans le tableau ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

R. Pinot

[Signature]
 COMMUNAUTE
 DES